



Procès-verbal du Bureau Directeur 3 février 2021- Visio conférence

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, HARENT Eliane, PEAN Patrick, RIPERT Alain, STOFFER Françoise

Excusés : COLOMBANI Frédéric, KERNEIS Hervé, MALFONDET Gilles, MOREL Carine

Invité : DEFOUR Jean-Pierre (représentant des comités)

Participant : CADEI Franck, RENAUD Christine

Préambule

La réunion est ouverte à 18h30 sous la présidence d'Alain Ripert.

Le compte rendu du BD du 25/01/2021 est validé par les membres du Bureau Directeur présents.

Ressources Humaines

Lors du dernier BD, il a été demandé à chaque salarié, en coopération avec son/ses élu(s) référent(s), d'effectuer une estimation de son activité jusqu'à fin mars 2021 afin de gérer au mieux l'activité partielle.

Après synthèse de ces retours, contact a été pris ou est en cours, afin de revoir le plan de charge de 4 personnes.

A la vue des informations en notre possession, le maintien du salaire sera, dans l'état actuel, assuré durant l'activité partielle de février et mars 2021.

Concernant les mises à disposition : les sous-traitances seront conservées si elles sont nécessaires à l'activité essentielle : l'activité de nos salariés sera privilégiée plutôt que celle des externes.

Concernant le télétravail : compte tenu du contexte sanitaire, il sera demandé aux salariés d'être présents sur site qu'une seule fois par semaine et sur base du volontariat (rappel sera fait lors de la réunion des salariés du vendredi 5 février). Le travail sur site sera effectué dans le respect des règles sanitaires et avec présence d'au moins 2 personnes.

Conseil Territorial

La réunion a été décalée au samedi 13 février 2021.

Vœux fédéraux

Les travaux s'effectuent par zone : une réunion a lieu demain avec la Franche Comté.

Quatre réunions sont mises en place afin d'analyser et partager les données ; cela devrait permettre d'avoir des pistes pour la prise de décision finale.

Depuis l'envoi des vœux aux membres du BD, un nouveau tableau a été diffusé.

Peu de personnes ont fait des retours lors de la demande effectuée par Valérie Corduri-Daviet : beaucoup de vœux ne proposent pas de grands changements. C'est davantage une question de forme.

- **COC :**
 - Partage de la responsabilité entre le chronométreur et le secrétaire de table ; beaucoup d'évolutions sont inscrites.
 - avis favorable : avec un bémol compte tenu de la quantité et donc du risque de ne pas avoir repéré l'exhaustivité des modifications. Une alerte sera faite
 - Forfait général : le montant du forfait général ne doit pas dépasser les forfaits individuels (rappel : 3 forfaits individuels sur un collectif entraînent un forfait général)
 - avis favorable
- **ITFE :**
 - Mise en place d'un processus de perfectionnement notamment en lien avec le CFA
 - avis favorable
- **Discipline :**
 - Évolution concernant la lutte anti-dopage : ces points sont gérés par l'agence nationale anti-dopage
 - avis favorable
 - Vœu concernant l'éthique et les abus : cette évolution était demandée car les sanctions jusqu'à présent ne prévoyaient pas ces cas de figure et étaient jugées grâce un article par défaut qui n'était pas toujours adapté
 - avis favorable
- **Arbitrage :**
 - Beaucoup de changements quant aux dénominations mais pas de refonte
 - avis favorable
- **CNCG :** AURA est peu concerné par ces évolutions

Retours sur le plan d'accompagnement FFHB

Jean-Pierre Defour a reçu une matrice qui doit encore être étudiée et revue ; sa parution est prévue pour le 12 février 2021. Des retours ont eu lieu concernant les critères qui seraient insuffisants. La méthode reste à déterminer.

Concernant l'accompagnement des clubs de notre territoire, une étude sera mise en place ainsi qu'un COPIL. Les avis du territoire seront transmis à la FFHB.

Le COPIL FFHB n'est constitué que de personnes de la FFHH à ce jour ; **il est en cours de composition et sera complété par des représentants des comités et ligue et par des personnes du terrain**. Il devait être en adéquation avec l'ANS, qui intégrera sans doute le plan de relance.

La ligue devra monter un COPIL territorial sans doute similaire à celui de l'ANS. La question de la présence de tous les comités est évoquée mais ne semble pas appropriée afin d'être efficace. Le COPIL ANS est constitué de représentants de comités, de représentants de clubs, d'élus de la ligue et de salariés : ce fonctionnement a fait ses preuves jusqu'à présent. Chaque comité pourra contacter les clubs de son territoire si besoin, au même titre que pour l'ANS, sachant que les comités ne connaissent pas toujours tous leurs clubs.

Il est important de préserver la transversalité et l'équité.

Une enveloppe de 1M € est prévue.

A ce jour, les conditions de fonctionnement ne sont pas connues : prêts à rembourser, sous forme de subventions...

Nous devons être attentifs : certains clubs risquent d'avoir du mal à remplir leur dossier. L'accompagnement des clubs sera nécessaire. Le COPIL devra être attentif afin que ces sommes ne soient pas utilisées pour le fonctionnement du club ou la rémunération des salariés.

Lors de la prochaine réunion des comités, il serait intéressant que chacun ait une visibilité de ses clubs.

L'accompagnement comités et ligue doit intégrer le plan de relance. A l'heure actuelle, deux ligues ne vont rien demander.

Le dossier devra présenter le projet, le plan de reprise (plan de reprise immédiat et projection sur la saison prochaine avec la « reconquête des licenciés ») ; devront aussi être fournis, les bilans financiers avec inscription claire des pertes mais aussi des dépenses non faites durant la crise sanitaire.

Plan de reprise de la ligue AURA

Le prochain point concerne les points d'entrée avec les écoles : une réunion doit avoir lieu rapidement.

Il est important de pouvoir apporter de la transversalité entre les différents plans de relance, notamment avec ceux des comités.

Les principaux axes qui ressortent sont :

- Les points d'échange à ce jour se font bien entre ligue et comités
- Le budget est en cours de finalisation ; il est urgent de connaître les coûts de ces plans de relance. Pour l'instant, nous sommes plutôt sur un partage d'expérience.
- Il est important d'avoir des points forts de communication afin d'établir le budget (exemple : publicité sur FR3, ..., et des événements)
- Garder le lien en proposant des activités différentes
- Quelles priorités ?
 - Sans doute les écoles avec la mise en place du 4x4 sous des formes variées (des documents vont paraître pour développer et faire connaître cette activité)

Il serait intéressant :

- D'avoir une communication partagée entre la FFHB, la Ligue et les comités, mais aussi imaginer un plan de reprise sans la FFHB si celui-ci n'aboutit pas ou si celui-ci n'est pas assez percutant par rapport aux autres sports.
- S'appuyer davantage sur les salariés notamment concernant les rencontres avec le privé, les écoles, la communication.

L'avenir

Chaque comité doit se doter de son propre plan avec ses projets, des actions, des budgets et des ressources humaines, en complément de la ligue. La déclinaison des comités ligue / comités doit être mise à plat et échangée.

Nous devons voir ce qui s'est passé depuis la fusion et voir vers quoi nous devons tendre. Un état des lieux sur ce que la fusion a provoqué et induit doit être fait. Quel impact sur notre organisation ? Les rôles des salariés et des élus ont beaucoup évolué : ce retour d'expérience devrait nous aider à mieux travailler ensemble.

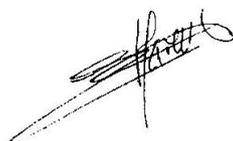
Il semblerait que le comité du Cantal, et peut être l'Allier, soient en difficulté : la Ligue n'a pas de légitimité pour aider, mais suite à la démission de la représentante du comité, un échange pourrait avoir lieu.

COC

Certains clubs s'inquiètent d'une date de reprise non connue. Lorsque nous aurons une information officielle de la FFHB, nous pourrons la retransmettre, mais à ce jour nous n'avons pas de date.

Fin de la réunion à 20h25

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

